

COUR D'APPEL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
SIÈGE DE MONTRÉAL

N^o : 500-09-031495-252
(500-17-106866-190)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

DATE : Le 28 juillet 2026

ME PÉNÉLOPE LAROUCHE, Greffière adjointe

PARTIE APPELANTE	AVOCATE
FIGELLE JOLTEUS	Me Rosa Riolo-Vaccaro Absente
PARTIES INTIMÉES	AVOCATS
GROUPE ÉLIZABETH FORTIN INC. GESTION JADO-SIX INC. FÉLINOVA INC.	Me Guillaume Charron CHARRON AVOCATS Absent
GESTION SIGNATURE GERMAIN INC. MARC GERMAIN	Absents et non représentés
MÉLANIE FLEURANT	Me Justin Langlois-Beeby ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO Absent

PARTIE MISE EN CAUSE	
OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL	Absent et non représenté

DESCRIPTION : **Requête en prolongation du délai pour le dépôt du mémoire des intimées Groupe Élisabeth Fortin inc., Gestion Jado Six inc. et Felinova inc. (Articles 84 et 373 C.p.c.).**

Greffière-audicière : Lesly Ramos	Salle : RC-18
-----------------------------------	---------------

AUDIENCE

Vu que la requête n'est pas contestée, les parties ont été dispensées d'être présentes à la Cour ce matin.

PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE : Jugement – Voir page 3.

Lesly Ramos, Greffière-audicière

JUGEMENT

- [1] Considérant la requête et les explications fournies;
[2] Considérant l'absence de contestation;

POUR CES MOTIFS, LA SOUSSIGNÉE :

- [3] **ACCUEILLE** la requête;
[4] **PROROGÉ** le délai de notification et de dépôt du mémoire des intimés Groupe Élisabeth Fortin Inc., Gestion Jado-Six Inc. et Félinova Inc. au 3 août 2026;
[5] **LE TOUT**, sans frais.

Pénélope Larouche
Greffière adjointe